

A Bruxelles Woluwe - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences de la santé publique**

Organisé par: **Faculté de santé publique (FSP)**

Sigle du programme: **ESP2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	4
Compétences et acquis au terme de la formation	

- souhaitez un complément de formation en santé publique après un premier master; un programme allégé pourra vous être proposé;
- souhaitez exercer une fonction de leadership dans les différents domaines de la santé publique et l'organisation de soins de santé;
- souhaitez contribuer aux recherches en santé menées par un gouvernement, des ONG, des institutions de soins de santé ou des entreprises privées.

Votre programme

Le Master vous offre

- un enseignement centré sur la pratique de la santé publique ;
- l'articulation théorie/pratique grâce à de nombreuses activités d'intégration et à un enseignement par blocs matières ;
- l'acquisition de compétences transversales
- une formation interdisciplinaire dans les différents domaines de la santé publique ;
- un support au projet professionnel ;
- une grande diversité dans la constitution de votre programme, que vous choisirez

ESP2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le master est un programme exigeant qui met l'accent sur la participation active de l'étudiant, sur son autonomie, sa capacité à résoudre des problèmes et l'acquisition d'habiletés essentielles à la pratique de la santé publique.

L'étudiant de la Faculté de santé publique s'investira dans une formation fortement polyvalente et multidisciplinaire à travers laquelle il sera amené à :

- définir la place de la santé publique, en tant que science et pratique, dans les champs de la santé et de la société,
- acquérir les notions nécessaires pour entamer une réflexion critique et personnelle sur la notion de santé, de déterminant de la santé, de choix et de priorité, de sélection des interventions pertinentes compte tenu des ressources disponibles, sur les enjeux de l'organisation des soins et services de santé pour l'individu et la société,
- mesurer sa responsabilité personnelle, en tant que professionnel de santé, dans la mise en oeuvre des activités destinées à

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Finalité spécialisée [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

traitant. Pouvoir développer un leadership avec un réseau de soins autour d'un patient. • Pouvoir évaluer des plans de soins individuels et pouvoir évaluer le fonctionnement de système ou réseaux de soins. • Pouvoir gérer de manière efficiente un réseau de soins / un système local de soins.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

Bloc
annuel

1 2

WFSP2231	La démarche EBN/EBP (Evidence-based nursing/ Evidence-based practice)	Lucia Alvarez Irusta Nataly Filion Cécile Piron Thérèse Van Durme (coord.)	FR [q1] [27h+6h] [3 Crédits]  > English-friendly		X
WFSP2232	Epistémologie et démarche clinique	Walter Hesbeen	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 		X
WSPIN2212	Approche systémique pour la gouvernance des soins de santé (UCLouvain)	Jean Macq	FR [q1] [24h] [3 Crédits] 		X
WFSP2254	Gestion des processus à l'hôpital	Frédéric Bielen Fabian Dehanne Carole Schirvel	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 		X
WFSP2260	Management humain et comportement organisationnel	Pierre Meurens Laurianne Terlinden Sophie Thunus (coord.)	FR [q1] [40h+30h] [5 Crédits] 		X
WFSP2261	Fonction ressources humaines et relations de travail	Harmony Glinne-Demaret (coord.) Patrice Gobert	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 		X

Option approche communautaire des politiques et programmes de santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage:

- Effectuer un diagnostic communautaire, c'est-à-dire identifier les problèmes médico-sociaux prioritaires d'une communauté ou d'une population-cible, ainsi que les facteurs de santé qui les influencent.
- Concevoir, planifier, mettre en oeuvre et évaluer des programmes de santé communautaire pertinents par rapport aux problèmes sélectionnés, en s'appuyant sur la participation communautaire.
- Organiser l'information et communiquer tout au long de cette démarche avec les différents acteurs (pouvoir politique, population-cible, population, professionnels, responsables des structures de santé communautaire, autres institutions : hôpitaux, écoles, etc.).
- Assumer la responsabilité de la coordination des programmes de santé au sein d'une structure ou d'une région, et en gérer les ressources humaines, techniques et financières, afin d'assurer leur pérennité.

○ Obligatoire

⌘ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○

Option politiques et programmes en promotion de la santé [15.0]

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient. Acquis d'apprentissage:

• Former l'étudiant à une analyse critique des politiques touchant la santé publique et en particulier la promotion de la santé. • Permettre à l'étudiant de se spécialiser dans un des domaines (ou champ, ou populations) de la promotion de la santé. Concernant les cours au choix, une séance d'informations est organisée en début d'année académique.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

Option management et développement organisationnel [15.0]

Les deux options concernant la gestion et le management des institutions de soins s'adressent aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la gestion d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins. L'objectif général de cette option est de donner aux étudiants un cadre de référence conceptuel et des outils afin de : • réaliser un diagnostic organisationnel dynamique ; • appréhender les comportements organisationnels ainsi que les principes à la base de la gestion des personnes ; • comprendre les rôles de la fonction Ressources Humaines ; • gérer le changement, piloter les projets qu'il suppose et assurer la communication nécessaire à l'information et la mobilisation des acteurs ; • construire son propre plan professionnel.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- ⊕⊖ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ WFSP2261	Fonction ressources humaines et relations de travail	Harmony Glinne-Demaret (coord.) Patrice Gobert	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐		X
○ WFSP2260	Management humain et comportement organisationnel	Pierre Meurens Laurianne Terlinden Sophie Thunus (coord.)	FR [q1] [40h+30h] [5 Crédits] 🌐		X
○ WFSP2262	Gestion stratégique des institutions de soins	Mathieu Louiset Frédéric Thys (coord.)	FR [q2] [40h+15h] [3 Crédits] 🌐		X
○ WFSP2264	Séminaire de pratique réflexive en management <i>Début Q1 : 3h cours ex-cathedra, pour tous.tes les étudiant.e.s inscrit.e.s au séminaire. Q1 ou Q2 : Un stage de 40h est à effectuer, en plus des cours et séminaires</i>	Charlotte Jewell Sophie Thunus	FR [q1 ou q2] [21h+7.5h] [4 Crédits] 🌐 > English-friendly		X

Community mental health [15.0]

Acquis d'apprentissage: • Comprendre les enjeux des problèmes de santé mentale dans le développement de programmes « community mental health » tel que la gestion de cas, les parcours de soins ou les réseaux de soins de santé mentale. • Apprendre identifier les problèmes et les ressources dans la gestion de cas en santé mentale. • Elaborer et mettre en œuvre des outils favorisant le travail collaboratif de manière à offrir des soins continus et adaptés. • Comprendre et élaborer des dispositifs favorisant la réhabilitation des patients psychiatriques chroniques et sévères.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

Cours obligatoires (10 crédits)

○ WPSYC2211	Organisation des services de santé mentale	Vincent Dubois Pablo Nicaise	[FR] [q2] [15h] [3 Crédits] 🌐
-------------	--	---------------------------------	-------------------------------

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

--

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

- WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
- WFSP2230** "Politique de santé" a comme prérequis WFSP2100
- WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique
- WFSP2238** "Advanced epidemiology" a comme prérequis WFSP2104 ET WFSP2105
- WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
- WFSP2241** "Comportements et compétences de santé : concepts et méthodes" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
- WFSP2242** "Interventions en éducation pour la santé" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
- WFSP2243** "Interventions en éducation thérapeutique du patient" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
- WFSP2244** "Elaboration et suivi du projet professionnel de l'étudiant" a comme prérequis WFSP2102 ET WFSP2109 ET WFSP2119
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2109 - Promotion de la santé, 1re partie
 - WFSP2119 - Promotion de la santé, 2e partie
- WFSP2250** "Gestion financière des hôpitaux" a comme prérequis WFSP2113
- WFSP2113 - Gestion financière de base
- WFSP2270** "Gérontologie sociale" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2271** "Psychogériatrie: psychologie et psychopathologie de la personne âgée" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2272** "Vieillesse normale et épidémiologie du vieillissement pathologique" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2282** "Réinsertion et réhabilitation sociales" a comme prérequis WFSP2102
- WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
- WFSP2299** "Mémoire" a comme prérequis WFSP2100 ET WFSP2101 ET WFSP2102 ET WFSP2103 ET WFSP2104 ET WFSP2105 ET WFSP2106
- WFSP2100 - Problématique générale de la santé publique
 - WFSP2101 - Organisation des soins et systèmes de soins de santé
 - WFSP2102 - Sociologie et psychologie de la santé
 - WFSP2103 - Economie de la santé
 - WFSP2104 - Statistiques en sciences de la santé (Introduction)
 - WFSP2105 - Introduction à l'épidémiologie et à la démographie
 - WFSP2106 - Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ESP2M -

BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA - sage-femme - jusque 15 crédits supplémentaires

BA - technologue de laboratoire médical - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA - technologue en imagerie médicale - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA de spécialisation - cadre de santé - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en anesthésie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en biotechnologies médicales et pharmaceutiques - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en gériatrie et psychogériatrie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en oncologie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en pédiatrie et néonatalogie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en santé communautaire - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en santé mentale et psychiatrie - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente - jusque 15 crédits supplémentaires

BA de spécialisation en soins péri-opératoires - jusque 15 crédits supplémentaires

BA en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation agronomie des régions chaudes - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation forêt et nature - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation techniques et gestion agricoles - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation techniques et gestion horticoles - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en agronomie, orientation technologie animalière - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en audiologie - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en bandagisterie-orthésiologie-prothésologie - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en diététique - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 15 et 30

Ce master ouvre le droit aux « congé — éducation » payés.

PÉDAGOGIE

Le programme du master en santé publique est conçu pour favoriser au maximum la construction et le développement des compétences professionnelles des futurs cadres dans le champ de la santé.

Pour y tendre sont privilégiés les éléments suivants :

- Des activités d'enseignement centrées sur les réalités de la pratique de la santé publique : analyse de problèmes, études de cas, interventions d'experts professionnels, en petits groupes d'étudiants regroupés suivant leur option, etc.
 - L'articulation théorie/pratique est au coeur du dispositif pédagogique grâce à de nombreuses activités d'intégration, à un enseignement par blocs matières et des stages.
 - La prise en compte du projet de formation et professionnel de l'étudiant grâce à la possibilité d'ajuster le programme de base (dont les options). Ce projet peut également être le « fil rouge » des différents travaux et se concrétiser dans le mémoire.
 - La confrontation d'idées et le débat sont également encouragés lors des travaux de groupe, des moments d'échanges de pratiques, des activités d'intégration en groupes restreints. Cette confrontation contribue également à l'apprentissage de l'interdisciplinarité.
 - L'enseignement est assuré par une équipe d'enseignants académiques et d'experts du terrain.
- Le recours à l'e-learning sera également développé notamment pour faciliter le travail de groupe.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FSP

Faculté de santé publique (FSP)

Secteur des sciences de la santé (SSS)

FSP

Clos Chapelle-aux-champs 30 - bte B1.30.02

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: [+32 \(0\)2 764 34 39](tel:+3227643439) - Fax: [+32 \(0\)2 764 34 35](tel:+3227643435)